

Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Soziologie = Revue suisse de sociologie
= Swiss journal of sociology

Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Soziologie

Band: 38 (2012)

Heft: 1

Artikel: Préférences musicales et distinction sociale en Suisse

Autor: Tawfik, Amal

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-815114>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Préférences musicales et distinction sociale en Suisse¹

Amal Tawfik*

1 Introduction

Dans *La distinction*, Pierre Bourdieu soutient qu'« il n'y a rien [...] qui, autant que les goûts en musique, permette d'affirmer sa « classe », rien par quoi on soit aussi infailliblement classé » (Bourdieu 1979, 17). Si depuis trente ans de nombreux travaux ont confirmé la fonction de marqueur de statut social des goûts musicaux (parmi d'autres, Peterson et Simkus 1992 ; Van Eijck 2001 ; Coulangeon 2010), le particularisme de la société française des années 1960 a souvent été invoqué (Lamont 1992 ; Lahire 2004 ; Erickson 2008) pour prendre en défaut l'intention généralisatrice du modèle élaboré par Bourdieu et pour en limiter la portée et la validité. Pour les tenants de cette critique, ce modèle ne serait pas transposable dans d'autres contextes historiques et nationaux. Cette critique en recouvre une autre qui pointe les transformations des goûts des groupes sociaux et des hiérarchies culturelles. La relation entre goûts musicaux et stratification sociale n'étant pas fondamentalement remise en question, ce sont les modalités et les formes de cette relation, et *in fine* son interprétation, qui font débat. Cet article propose une mise à l'épreuve de ce débat dans le contexte suisse.

Dans la prochaine section, nous présentons le cadre théorique et les hypothèses. Puis, nous décrivons les données et les variables utilisées. Nous présentons ensuite les analyses et les résultats. En conclusion, nous revenons sur les hypothèses et les principales contributions de nos analyses.

2 Cadre théorique

2.1 Culture légitime vs. culture non légitime

Le modèle bourdieusien peut schématiquement se résumer comme l'articulation d'une théorie de l'habitus au principe d'homologie structurale et à la théorie de la légitimité culturelle. Produite par des conditions d'existence et par les conditionnements sociaux qu'elles imposent, l'habitus, un système de dispositions ajustées à la

* Département de science politique et relations internationales, Université de Genève.

¹ Je remercie Claudine Burton-Jeangros et Eugène Horber pour leurs commentaires et conseils avisés, Dominique Tournut pour sa relecture, les trois experts anonymes et les éditeurs de la revue pour leurs remarques et critiques constructives.

position de l'agent dans l'espace social, fonctionne comme un principe générateur et un système de classement qui transforme une condition sociale en un style de vie distinct et distinctif, c'est-à-dire en un ensemble de goûts, de dégoûts, de pratiques et de propriétés systématiques propres à une classe ou à une fraction de classe (Bourdieu 1979). La relation d'homologie entre la classe sociale et le style de vie résulte du fait que les oppositions spécifiques à chaque champ reposent sur la même logique (c'est-à-dire sur le volume et la structure du capital possédé spécifique au champ considéré) et présentent des structures analogues (dominants/dominés, arrière-garde/avant-garde, etc.). La théorie de la légitimité culturelle prend appui sur ce principe d'homologie. Une hiérarchie des goûts se superpose à la hiérarchie sociale, ce qui permet à Bourdieu (1979) de distinguer trois univers de goûts correspondant sommairement à des niveaux de capital culturel, surtout scolaire, et à des classes sociales. Le *goût légitime*, c'est-à-dire l'inclination pour la culture légitime et le rejet de la culture populaire et de masse, s'intensifie lorsque le niveau de capital culturel augmente et est plus fréquent dans les fractions des classes dominantes les mieux dotées culturellement. La familiarité avec les biens culturels les plus valorisés constitue une forme de capital culturel qui procure des profits symboliques et matériels (par la conversion du capital culturel en capital social ou économique). Le *goût moyen*, qui réunit le goût pour les œuvres mineures des arts majeurs et pour les œuvres majeures des arts mineurs, est plus fréquent dans les classes moyennes. Enfin, le *goût populaire*, c'est-à-dire le goût commun et vulgaire, se retrouve plus souvent dans les classes populaires et chez ceux disposant d'un faible capital culturel. Ces oppositions de goût se doublent d'une série d'oppositions et de variantes qui distinguent principalement des fractions de classes. Au sein des classes dominantes – à volume global de capital approximativement contrôlé –, le goût intellectuel, un goût ascétique ou pédant qui caractérise les professeurs et les intellectuels, s'oppose au goût bourgeois, un goût de luxe qu'on rencontre plus fréquemment chez les professions libérales et les membres des autres fractions originaires de la bourgeoisie. La manière dont s'organisent les systèmes de préférence des fractions des classes dominantes correspond à la *structure du capital possédé*, c'est-à-dire au poids relatif du capital économique et du capital culturel. Les goûts des fractions des classes moyennes s'organisent de manière relativement similaire. Ainsi, le goût régressif et traditionnel des artisans et des petits commerçants, redevable de leur trajectoire sociale descendante et de leur déficit de capital culturel, s'oppose au goût libéré et à la prétention culturelle qui l'accompagne de la petite bourgeoisie nouvelle, une fraction des classes moyennes en ascension plus fortement dotée en capital culturel.²

Plusieurs critiques ont été adressées à ce modèle. Bourdieu aurait sur-interprété les données analysées dans *La distinction*. Celles-ci indiqueraient plutôt que les connaissances et les intérêts affichés pour les produits de la culture légitime ne

2 Ces goûts se déclinent en autant de variantes qu'il y a de « façon d'accéder à une position » (Bourdieu 1979, 391).

concernent généralement qu'une minorité des fractions les mieux dotées culturellement, ce qui remet en cause l'importance de la culture légitime et sa supposée forte pénétration au sein des classes dominantes (Lahire 2004). Des travaux plus récents montrent d'ailleurs que le goût pour la culture légitime n'est pas largement répandu au sein des classes dominantes et qu'il est même minoritaire parmi les fractions les plus riches en capital culturel (Peterson et Simkus 1992 ; Lahire 2004). La réfutation des thèses bourdieusiennes s'appuie aussi sur les constats d'un déclin de la culture légitime (DiMaggio et Mukhtar 2008) et d'un déplacement des frontières culturelles et symboliques, c'est-à-dire d'un changement des goûts et des pratiques des différents groupes sociaux (Lamont 1992 ; Peterson et Kern 1996 ; Coulangeon 2003 ; Chan et Goldthorpe 2007). Ainsi, le goût légitime ne correspondrait plus aux dispositions des élites culturelles d'aujourd'hui qui apprécient également des formes de culture populaire et de masse (Peterson et Simkus 1992 ; Van Eijck 2001 ; Erickson 2008). Ce faisant, le principe d'homologie est réduit à un système de correspondance mécanique et déterministe entre l'espace social et l'espace des goûts (Bourdieu 1994 ; Coulangeon 2010). En soulignant le fait que son modèle développe toute sa valeur heuristique dans une perspective structurale et relationnelle, Bourdieu (1979 ; 1994) a pourtant constamment mis en garde contre les lectures réalistes et substantialistes qui s'en tiennent aux propriétés intrinsèques des groupes et des produits culturels mis en relation. Enfin, en supposant la reconnaissance par tous les groupes sociaux d'un seul ordre culturel légitime, la théorie de la légitimité comporte une dérive légitimiste. Celle-ci implique le postulat contestable d'une adhésion des classes supérieures à l'ordre culturel légitime et mène à une description des cultures populaires en termes de privation, d'indignité, d'exclusion et de distance par rapport à un ordre culturel légitime, ce qui revient à leur dénier toute autonomie relative (Grignon et Passeron 1989).

2.2 La montée de l'éclectisme

Cherchant à rendre compte des transformations des goûts et du déplacement des frontières culturelles entre les groupes sociaux, Peterson et ses collaborateurs (Peterson et Simkus 1992 ; Peterson et Kern 1996 ; Peterson 1997) ont développé la *thèse de l'omnivorisisme*. Celle-ci soutient que les classes supérieures ne se caractérisent plus seulement par leur goût exclusif pour la culture légitime, comme l'affirme Bourdieu, mais aussi, et surtout, par l'éclectisme de leurs goûts qui leur permet d'apprécier un large éventail de genres musicaux et traduit une tolérance à l'égard de toutes les formes d'expression esthétique. Les groupes sociaux moins dotés en ressources affichent des goûts qualifiés d'univores car plus exclusifs et limités à certains genres musicaux. Ce modèle prend la forme d'une pyramide inversée avec, en haut, la base de la pyramide qui correspond au goût omnivore des classes supérieures (un large éventail de genres musicaux appréciés) et, en bas, la pointe qui correspond au goût univore des classes populaires. A mesure que l'on se rapproche de la pointe, les

goûts musicaux univores, qui se présentent comme des alternatives d'égale valeur, apparaissent non seulement comme des marqueurs de statut social mais aussi de frontières entre des groupes définis par leur âge, leur origine ethnique, leur religion ou leur sexe (Peterson et Simkus 1992). En supplantant le goût snob (le goût légitime) que Bourdieu associait aux fractions dominées des classes dominantes, le goût omnivore est devenu une nouvelle norme de bon goût et le marqueur du statut social des nouvelles élites culturelles.³

L'interprétation de la montée de l'éclectisme reste néanmoins problématique. Premièrement, la montée de l'éclectisme peut simplement résulter d'un changement de lecture de la réalité sociale (Lahire 2004).⁴ Deuxièmement, il n'y a pas de consensus sur la mesure de l'omnivorisme. On peut distinguer un éclectisme de volume, mesuré par le volume des goûts, des activités pratiquées ou des connaissances, et un éclectisme de composition qui suppose l'association des répertoires légitime et non légitime (Warde et al. 2008). Si, généralement, la mesure de l'éclectisme de volume ne pose pas de problème de définition et de mesure (une simple addition des préférences ou des pratiques), il n'existe, en revanche, pas de critères standards et consensuels pour mesurer l'éclectisme de composition.

2.3 Les transformations des goûts

La distinction légitime/non légitime sur laquelle reposent la théorie de la légitimité culturelle et la thèse de l'omnivorisme ne constitue pas l'unique principe de structuration des goûts. Une autre dimension est formée par l'opposition entre formes classiques et formes modernes d'expression artistique (Donnat 1994), ou, ce qui revient au même, entre ancien et nouveau (Bellavance 2008).⁵ Cette dimension reflète principalement des différences d'âge et des clivages générationnels (Van Eijck 2001 ; Van Eijck et Knulst 2005 ; Savage 2006 ; Bennett et al. 2009 ; Donnat 2009). Ainsi, les jeunes affichent tout à la fois un attrait pour les genres musicaux modernes et une distance par rapport aux goûts des classes âgées qui sont davantage portés vers les genres traditionnels, anciens ou légitimes.

Les divergences de goûts culturels entre les cohortes s'expliquent principalement par les divers conditionnements socioculturels, mais aussi musicaux qui sont propres aux différents états de l'offre musicale, auxquels a été soumise chaque cohorte. L'impact différencié de l'âge sur les goûts exprime également, comme le souligne Bourdieu (1979), des différences de générations scolaires produites par des états très différents du système scolaire, c'est-à-dire, pour chacune des cohortes, un

3 Dans *La distinction*, Bourdieu (1979, 379) distinguait déjà « l'éclectisme électif des esthètes qui aiment à chercher dans le mélange des genres et la subversion des hiérarchies une occasion de manifester la toute-puissance de leur disposition esthétique ».

4 Il est probable, écrit Lahire (2004), que le consommateur omnivore existait déjà dans les années 1960 mais que les grilles d'analyse adoptées à cette époque ne favorisaient pas sa mise à jour.

5 Les dimensions légitime/non légitime et ancien/nouveau ne sont pas complètement indépendantes mais se superposent partiellement.

état déterminé du rapport entre les titres délivrés par le système scolaire et le mode d'accès aux positions sociales qui détermine le taux de rentabilité du capital culturel, les investissements scolaires et culturels, et un rapport à la culture. Le passage de la figure du snob intellectuel à celle du cosmopolite omnivore s'explique aussi par un renouvellement générationnel (Peterson et Kern 1996; Peterson 1997). L'ancienne élite culturelle (les cohortes nées avant 1945) qui présente plutôt un goût snob est progressivement remplacée par une nouvelle élite culturelle (les cohortes nées entre 1945 et 1965) qui affiche des dispositions et des goûts plus cosmopolites et omnivores. Ces considérations suggèrent que l'âge constitue une variable centrale dans l'analyse des goûts musicaux et de leur transformation.

2.4 Hypothèses

Trois hypothèses générales vont guider les analyses empiriques.

- H1: Les préférences musicales des classes et des fractions de classe reflètent les propriétés qui les définissent et les opposent, comme le volume et la structure du capital possédé, la trajectoire collective, mais aussi l'origine sociale de leurs membres.
- H2: Les classes supérieures et les fractions les mieux dotées culturellement présentent des préférences plus omnivores, c'est-à-dire plus fortement caractérisées par l'hybridation des répertoires légitime et non légitime, que les classes et fractions de classe plus démunies de ressources, notamment de capital culturel, qui affichent principalement des préférences exclusives pour les genres non légitimes.
- H3: Les préférences musicales reflètent des différences d'âge – on peut s'attendre, d'une part, à ce que les genres légitimes ou anciens soient davantage associés aux groupes les plus âgés et les genres modernes aux jeunes, et, d'autre part, à ce que les snobs se distinguent des omnivores par leur âge plus élevé et non par leur position sociale.

3 Données

Les données analysées sont issues d'une enquête sur les pratiques culturelles réalisée par l'Office fédéral de la statistique (OFS) en 2008 auprès d'un échantillon représentatif de la population résidente permanente en Suisse de 15 ans et plus, composé de 4 346 interviewés (OFS 2011).⁶

Les genres musicaux préférés sont utilisés pour mesurer les goûts musicaux. Dans cet article, nous réservons le qualificatif de goût pour les combinaisons des

⁶ Pour toutes les analyses, l'échantillon a fait l'objet d'une pondération et d'un calage statistiques (OFS 2011). Pour la présentation de l'enquête et une description détaillée des résultats de l'enquête, on peut se reporter aux publications de l'OFS (2009; 2011).

préférences musicales. Par rapport aux genres musicaux écoutés, les préférences déclarées présentent l'avantage de ne pas dépendre de la contingence des situations d'écoute (familiale, professionnelle, amicale, etc.) et des contraintes afférentes qui influent sur le genre de musique écoutée, les habitudes d'écoute et les consommations culturelles (Lahire 2004). L'analyse des préférences musicales permet d'inclure les personnes qui n'écoutent pas de musique. Par rapport aux pratiques déclarées, les préférences apparaissent plus directement comme l'expression des dispositions culturelles car elles constituent une forme d'appréciation esthétique qui est principalement inculquée à l'école et au sein de la famille (Katz-Gerro et Yaish 2008). Les préférences déclarées expriment aussi la manière dont les interviewés utilisent la musique pour façonner leur identité et pour affirmer symboliquement leur place dans la société (Peterson 2005).

Les interviewés devaient indiquer leurs genres musicaux préférés (trois au maximum) par ordre de priorité décroissante parmi une liste prédéfinie de vingt-quatre genres musicaux avec la possibilité d'en mentionner d'autres. Seize genres musicaux ont été retenus dans les analyses. Le tableau 1 présente les genres musicaux retenus à partir des vingt-quatre genres proposés aux interviewés.⁷ L'ordre des préférences n'a pas été pris en compte. Les seize variables utilisées dans l'analyse sont dichotomiques (cité *vs* non cité). Ces variables permettent de mesurer l'éclectisme de composition (l'association des genres légitimes et non légitimes) mais pas l'éclectisme de volume (le nombre de genres préférés) du fait de la limitation à trois genres préférés. La musique classique, la musique classique contemporaine, l'opéra et le jazz seront considérés comme des genres musicaux relevant du répertoire de la culture légitime et les douze autres genres comme relevant du répertoire de la culture non légitime.⁸

Les variables indépendantes sont les classes d'âge (15–29 ans/30–44 ans/45–59 ans/60+ ans), le sexe, le lieu de résidence (ville/campagne), le fait d'avoir suivi un cours de musique (oui/non), l'origine sociale (populaire/moyenne ou supérieure)⁹ et les catégories socioprofessionnelles (CSP). Pour distinguer des catégories qui se différencient sous le rapport de la structure du capital possédé (poids relatif du capital culturel et du capital économique), nous utiliserons une version modifiée et simplifiée des catégories socioprofessionnelles suisses (CSP-CH) au deuxième niveau

7 Les genres musique de film, musique pour danser (tango, valse) et musique pour enfants ont été exclus des analyses car le contenu de ces genres ne paraît pas univoque (par exemple, la musique de film peut recouvrir de nombreux genres musicaux différents). Les interviewés qui n'ont pas de genre préféré (2%), aiment plusieurs genres ou tous les genres (0.3%), ne savent pas (1%) ou ont refusé de répondre (0.3%) ont été exclus des analyses.

8 Par culture légitime, il faut comprendre la culture valorisée par les institutions de consécration culturelle (système scolaire, musées, conservatoires, etc.) et les professionnels de la culture (historiens de l'art, critiques, artistes, galeristes, etc.).

9 L'origine sociale est mesurée à partir d'une approximation de la catégorie socioprofessionnelle du père, construite avec la profession et le niveau de formation du père, et recodée en deux modalités : l'origine supérieure ou moyenne regroupe les dirigeants, les professions intellectuelles et d'encadrement, les autres indépendants, les professions intermédiaires et les employés qualifiés ; l'origine populaire regroupe les ouvriers qualifiés et les travailleurs non qualifiés.

Tableau 1 Regroupement des genres musicaux

24 genres proposés dans le questionnaire	16 genres ¹
Genres légitimes	
Musique classique	Musique classique
Musique classique contemporaine	Musique classique contemporaine
Opéra	Opéra
Jazz, improvisation	Jazz
Genres non légitimes	
Opérette	Opérette
Comédies musicales/musical	Comédie musicale
Pop, rock	Rock
Hard rock, heavy metal	Heavy metal
Chanson française	Chanson ²
Chanson à texte en italien	Chanson ²
Chanson à texte en allemand	Chanson ²
Musique légère, variété	Variété
Dance, house, techno, musiques électroniques	Musique électronique
Ambient, lounge	Musique électronique
Rap, hip-hop	Rap/RnB
Soul, Rn'B (rythm & blues), funk	Rap/RnB
Blues, Country	Blues
Musique folklorique et traditionnelle internationale	Musique traditionnelle internationale
Musiques du monde (reggae, salsa, etc.)	Musique du monde
Musique suisse traditionnelle	Musique traditionnelle suisse
Fanfare	Musique traditionnelle suisse
Musiques de film	Exclus des analyses
Musique pour danser (tango, valse)	Exclus des analyses
Musique pour enfants	Exclus des analyses
Autre	Exclus des analyses

1 Pour les genres mixtes regroupant plusieurs genres, la dénomination a été simplifiée en retenant un genre emblématique.

2 Le genre compositeurs/chanteurs suisses cité dans la rubrique autre a été inclus dans le genre chanson. La question était formulée ainsi : « Dites-moi lesquels sont de manière générale vos trois genres préférés (dans l'ordre de priorité décroissant) ? »

Source : Enquête sur les pratiques culturelles.

de classement.¹⁰ Les CSP modifiées sont divisées en neuf catégories : 1) dirigeants, cadres techniques et d'entreprises 2) professions libérales, cadres socioculturels¹¹ 3) autres indépendants 4) intermédiaires techniques et d'entreprises 5) intermédiaires socioculturels 6) employés qualifiés 7) ouvriers qualifiés 8) travailleurs non qualifiés 9) professions de l'agriculture. Les interviewés non actifs se sont vus attribuer leur dernière profession.¹²

4 Résultats

4.1 Les préférences musicales

Cité par 44% des interviewés, le rock est le genre le plus apprécié (cf. tableau 2). La musique classique est citée par un tiers des interviewés, alors que le heavy metal, l'opéra, l'opérette, la musique classique contemporaine et la comédie musicale sont peu cités. Les autres genres recueillent 13 à 21% des réponses.

Tous les genres musicaux sont corrélés significativement aux classes d'âge, excepté la comédie musicale. La préférence pour la musique classique diminue avec l'âge : la moitié des 60 ans et plus citent la musique classique, qui constitue le genre préféré de cette classe d'âge, contre plus qu'un huitième des 15–29 ans.¹³ Le jazz est davantage cité par les personnes de 45 ans et plus, alors qu'il est relativement peu cité par les 15–29 ans. La préférence pour l'opéra est plus forte chez les 60 ans et plus, et plus faible chez les personnes de moins de 45 ans. La musique classique contemporaine est un peu plus citée par les 60 ans et plus et un peu moins par les 15–29 ans. La préférence pour le rock, qui constitue le genre préféré des moins de 60 ans, concerne près de deux-tiers des personnes de moins de 45 ans, un peu moins de la moitié des 45–59 ans et moins d'un dixième des 60 ans et plus. La musique électronique, le rap/RnB, la musique du monde et le heavy metal sont des genres nettement plus appréciés par les personnes de moins de 45 ans, notamment les 15–29 ans, alors que l'attrait pour la variété, la musique suisse traditionnelle et, dans une moindre mesure, la musique traditionnelle internationale augmente avec l'âge. La préférence pour l'opérette subsiste seulement chez les 60 ans et plus, ce qui

10 Les CSP-CH au deuxième niveau de classement sont divisées en vingt catégories selon la profession, la situation dans la profession, la capacité d'organisation du travail, le niveau de formation et la branche professionnelle – agriculture, production et construction, services aux entreprises et de communication, services sociaux et personnels (pour une présentation détaillée, cf. Joye et Schuler 1995).

11 Pour ne pas alourdir le texte, le qualificatif de socioculturel a été utilisé pour désigner ceux qui travaillent dans la branche des services sociaux et personnels.

12 Je remercie Boris Wernli de m'avoir transmis les syntaxes nécessaires à la construction des CSP-CH.

13 Toutes les comparaisons de pourcentages ont été soumises à un test z dont seules les différences significatives au seuil de 0.05 sont commentées (les tests z n'ont pas été reportés dans les tableaux par souci de lisibilité).

Tableau 2 Genres musicaux préférés selon l'âge et la CSP (%)

	Genres légitimes				Genres non légitimes											
	Classique	Jazz	Opéra	Classique contemp.	Rock	Rap. RnB	Chanson	Variété	Tradition. suisse	Blues	Tradition. internat.	Electronique	Musique du monde	Heavy metal	Opérette	Comédie musicale
Ensemble	33	18	5	2	44	21	21	18	18	15	15	14	13	7	3	2
N	1381	744	211	64	1843	874	869	772	742	647	625	589	565	299	122	81
15-29 ans	12	10	1	0	62	53	13	5	5	7	5	37	19	14	0	2
30-44 ans	27	17	2	1	64	22	24	14	8	15	13	17	17	12	0	2
45-59 ans	40	21	4	2	43	10	25	24	17	26	18	3	14	3	1	2
60+ ans	51	23	13	3	8	3	20	29	40	13	22	2	4	1	10	2
Classes supérieures	54	36	8	3	50	13	20	7	7	16	9	12	14	5	2	2
Dirig., cadres tech./entr.	44	35	6	3	56	13	20	10	11	14	10	12	13	5	1	3
Prof. lib., cadres soc.	61	36	10	4	46	14	21	4	3	17	8	11	15	4	3	2
Classes moyennes	42	20	5	2	47	19	20	17	14	19	15	11	15	7	2	2
Autres indépendants	40	23	4	4	41	16	19	21	14	29	15	10	11	7	1	1
Interméd. tech./entr.	36	20	5	2	49	19	20	18	15	16	15	13	14	9	3	1
Interméd. sociocult.	51	19	5	2	49	19	22	13	11	17	14	9	18	5	1	3
Classes populaires	24	11	4	1	40	21	22	23	24	14	17	16	12	7	4	2
Employés qual.	31	15	6	1	46	22	24	20	18	15	13	14	13	6	3	2
Ouvriers qual.	16	10	2	1	40	23	16	23	32	19	18	16	6	12	4	1
Trav. non qual.	18	8	3	1	33	23	22	25	23	10	23	19	14	7	4	1
Prof. de l'agriculture	16	4	2	1	18	6	17	35	59	16	29	12	6	3	5	2

Source : Enquête sur les pratiques culturelles.

en fait un genre démodé. La chanson est plus fréquemment citée par les classes d'âge intermédiaires et le blues surtout par les 45–59 ans. Les préférences des personnes de 45 ans et plus, notamment des 60 ans et plus, se portent davantage sur les genres légitimes et les genres non légitimes traditionnels et anciens, alors que celles des personnes de moins de 45 ans, notamment des 15–29 ans, sont plutôt axées sur les genres non légitimes modernes, c'est-à-dire la « musique jeune » (Donnat 2009).¹⁴

Les préférences musicales des trois classes sociales varient de manière significative pour tous les genres, excepté la chanson, la musique du monde, le heavy metal et la comédie musicale. Les classes supérieures citent davantage les quatre genres légitimes. Les classes populaires privilégient les genres non légitimes. Excepté pour le blues, les classes moyennes se situent soit en position intermédiaire entre les classes populaires et les classes supérieures, soit au niveau des classes populaires. Seule la préférence pour le rock ne distingue pas les classes moyennes des classes supérieures, ce qui pourrait indiquer, comme l'écrit Coulangeon, que le rock se trouve « au seuil d'un mouvement d'anoblissement culturel comparable à celui qu'a connu le jazz depuis la fin des années soixante-dix » (Coulangeon 2003, 16). Ces écarts entre les trois classes sociales masquent des oppositions au sein de chacune d'elles entre les fractions de classe (mesurées par les neuf CSP) les mieux pourvues en capital économique et celles plus riches en capital culturel (scolaire et hérité), mais aussi entre les fractions en déclin et les fractions stables ou en ascension. Les préférences musicales des fractions de classe sont également déterminées par les propriétés complémentaires (dans un langage moins bourdieusien et plus neutre, on parlerait d'effets de composition) comme l'âge, le sexe et l'origine sociale, et auxquelles « le volume et la structure du capital donnent [une] forme et une valeur spécifiques » (Bourdieu 1979, 119).

Les variations des préférences musicales des CSP sont statistiquement significatives pour tous les genres¹⁵, excepté la chanson. Au sein des classes supérieures, la fraction la plus riche en capital économique (les dirigeants, cadres techniques et d'entreprises) se distingue de la fraction mieux pourvue en capital culturel (les professions libérales, cadres socioculturels) par un moindre attrait pour la musique classique et l'opéra (les genres légitimes les plus anciennement consacrés) et par un intérêt plus marqué pour le rock, la variété et la musique traditionnelle suisse. Le rock est le genre préféré des dirigeants, cadres techniques et d'entreprises (56% contre 46% des professions libérales, cadres socioculturels), alors que la musique classique constitue le genre le plus cité par les professions libérales, cadres socio-

14 Le sexe exerce peu d'effets sur les préférences musicales : les écarts sont significatifs pour dix genres et relativement faibles (au maximum sept points de pourcentage). En revanche, le capital scolaire agit fortement sur les préférences : il augmente l'attrait pour les genres légitimes et diminue celui pour les genres non légitimes.

15 Lorsque l'on croise les CSP avec les genres musique classique contemporaine, comédie musicale et opérette, plusieurs cellules ont des effectifs théoriques inférieurs à 5. Pour ces trois relations, le test exact de Fisher a été appliqué et confirme les résultats du test du chi-carré.

culturels (61% contre 44% des dirigeants, cadres techniques et d'entreprises). Ces différences s'expliquent principalement par le plus faible volume de capital scolaire possédé, en moyenne, par les dirigeants, cadres techniques et d'entreprises que celui des professions libérales, cadres socioculturels, et, mais ceci n'est qu'une hypothèse, par la nature de ce capital, moins littéraire que technique ou administratif.

Des oppositions analogues s'observent entre les différentes fractions des classes moyennes. Les intermédiaires socioculturels se distinguent des deux autres fractions des classes moyennes par des préférences davantage portées sur la musique classique (51% contre 40% des autres indépendants et 36% des intermédiaires techniques et d'entreprises) et, dans une moindre mesure, la musique du monde (18% contre, respectivement, 14% et 11%)¹⁶, et par un relatif désintérêt pour la variété (13% contre, respectivement 21% et 18%). Par ailleurs, la préférence pour la musique classique des intermédiaires socioculturels (51%) est similaire à celle des dirigeants, cadres techniques et d'entreprises (44%) – la différence de 7 points de pourcentage en faveur des premiers n'étant significative qu'au seuil de 0.1. Ainsi, les intermédiaires socioculturels, une fraction de la petite bourgeoisie nouvelle (Bourdieu 1979), franchissent la barrière culturelle entre classes supérieures et classes moyennes, du fait, selon Bourdieu, de leur prétention culturelle qui s'explique à la fois par la possession d'un capital culturel relativement élevé, comme en témoigne la nature plus générale des diplômes possédés (19% possèdent une maturité comme niveau d'éducation le plus élevé), leur trajectoire sociale ascendante et une origine sociale, en moyenne, un peu moins populaire que les autres fractions des classes moyennes, sans pour autant apparaître comme dissonant avec la thèse de l'homologie.¹⁷ Les résidus ajustés (non reproduits dans le tableau 2) indiquent que, par rapport à la situation d'indépendance, les autres indépendants citent davantage le blues, la musique classique (à un niveau toutefois inférieur de 11 points de pourcentage à celui des intermédiaires socioculturels), le jazz et la musique classique contemporaine. Pour ces deux derniers genres musicaux, les différences de pourcentage des trois CSP composant les classes moyennes ne sont pas significatives. Par rapport aux autres indépendants, les deux catégories d'intermédiaires partagent une préférence légèrement plus marquée pour le rock (49% des intermédiaires socioculturels et 49% des intermédiaires techniques et d'entreprises contre 41% des autres indépendants), ce qui s'explique par un âge moyen plus jeune (respectivement 46 ans et 45 ans contre 51 ans) et par un capital scolaire un peu plus élevé en moyenne.

16 Les différences de pourcentage ne sont significatives qu'entre les intermédiaires socioculturels et les autres indépendants.

17 Des analyses exploratoires (non reproduites) utilisant une nomenclature plus détaillée des CSP montrent que deux autres catégories franchissent les barrières culturelles entre les classes: les autres indépendants des services et les employés de la santé, la culture et l'éducation citent à peu près autant la musique classique (respectivement 43% et 41%) que les cadres d'entreprises (43%) et les ingénieurs (44%).

Au sein des classes populaires, les professions de l'agriculture, qui se caractérisent par leurs faibles capitaux (scolaires et économiques) et par une origine presque exclusivement populaire (86%), affichent, comparativement aux autres fractions, des préférences pour la variété (35%) et pour les genres non légitimes anciens, comme la musique traditionnelle suisse (59%) et la musique traditionnelle internationale (29%), ainsi qu'un rejet de la culture légitime – seuls 4% citent le jazz et 16% la musique classique. Les ouvriers qualifiés et les travailleurs non qualifiés présentent, à l'instar des professions de l'agriculture, un fort désintérêt pour les genres légitimes et un attrait pour les genres non légitimes comme la variété et la musique traditionnelle suisse. Ces deux fractions des classes populaires se distinguent néanmoins quant aux genres musicaux non légitimes qu'ils privilégient : les ouvriers citent moins la musique du monde et affichent un intérêt plus marqué pour le heavy metal, qui s'explique par le fait qu'ils sont composés de 80% d'hommes, alors que les travailleurs non qualifiés apprécient moins le blues. Par rapport aux autres fractions des classes populaires, les employés qualifiés présentent des préférences plus légitimes (31% citent la musique classique, 15% le jazz et 6% l'opéra)¹⁸, moins anciennes (13% citent la musique traditionnelle internationale) et plus modernes (46% citent le rock)¹⁹, ce qui s'explique par la possession d'un capital scolaire supérieur à celui des travailleurs non qualifiés et de nature moins technique que celui des ouvriers et des professions de l'agriculture, mais aussi par une origine sociale dans l'ensemble moins populaire.²⁰

4.2 Une cartographie des préférences musicales

Afin de dégager les principaux facteurs de structuration des goûts et de dévoiler la structure de relation entre les genres musicaux, une analyse des correspondances multiples (ACM) a été réalisée. L'ACM porte sur 4'195 individus et 13 genres musicaux préférés.²¹ Les principaux facteurs explicatifs ont été introduits comme variables illustratives. La forte décroissance des valeurs propres nous a conduits à retenir et interpréter les deux premiers axes. Seules les variables illustratives les plus pertinentes ont été représentées.

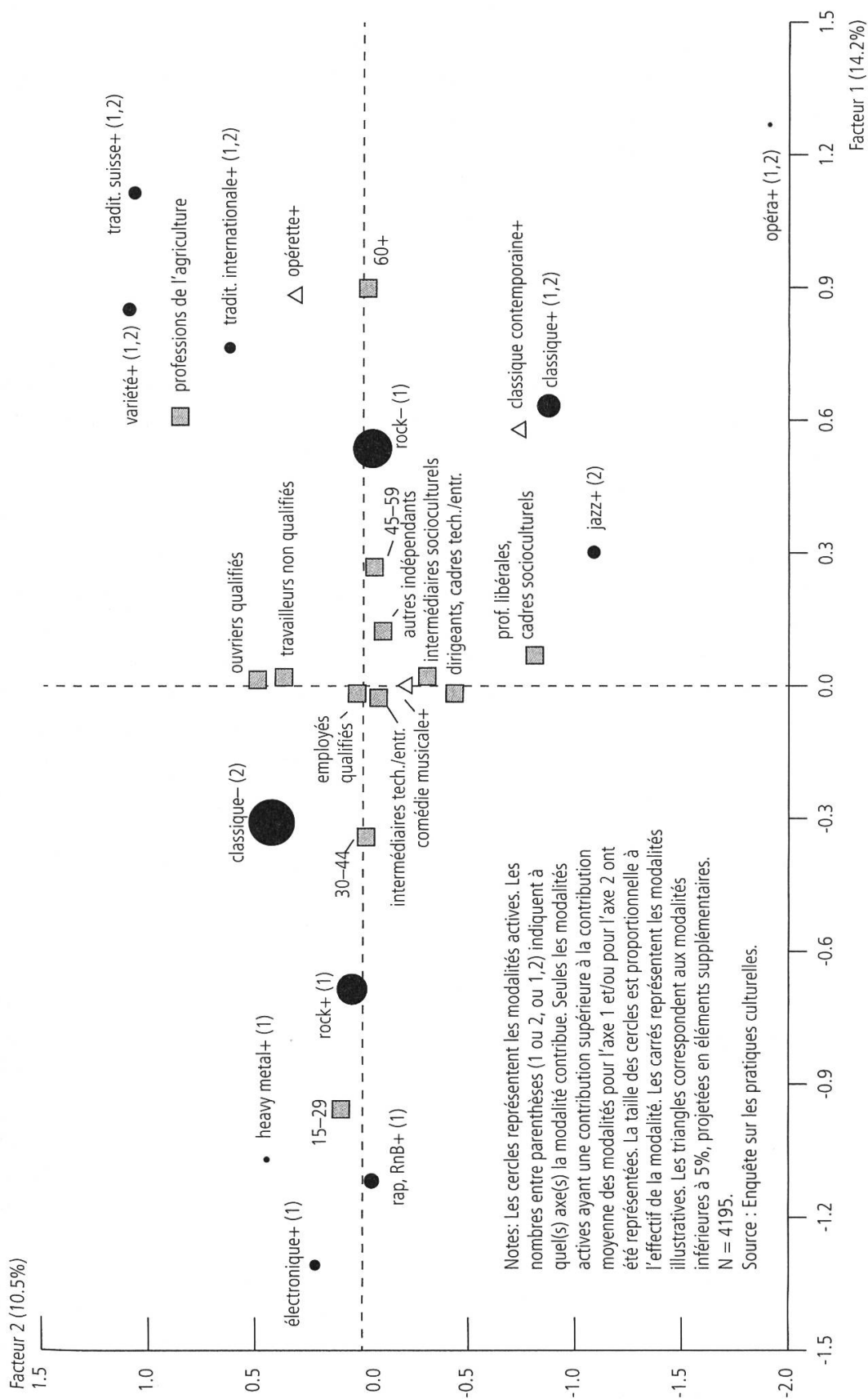
18 Pour la musique classique, le jazz et la musique classique contemporaine, les résidus ajustés négatifs et supérieurs à deux (non reproduits) indiquent toutefois que les employés qualifiés présentent une relative distance vis-à-vis de la culture légitime.

19 Si les employés citent davantage le rap/RnB (22%) et la chanson (24%), ils ne distinguent de manière significative, pour le premier genre, uniquement des professions de l'agriculture (6%) et, pour le second, des ouvriers (16%) et des professions de l'agriculture (17%).

20 Des analyses exploratoires (non reproduites) utilisant une nomenclature plus détaillée des CSP montrent que, parmi les employés, on observe une opposition entre les employés de la santé, la culture et l'éducation – la seule catégorie des classes populaires dont la majorité des membres n'est pas d'origine populaire – et les autres catégories d'employés, ces premiers étant 41% à citer la musique classique et 7% la musique traditionnelle suisse contre, par exemple, 26% et 24% des employés des services personnels.

21 Les genres musique classique contemporaine, comédie musicale et opérette ont été projetés en éléments supplémentaires car ils recueillent moins de 5% de réponses.

Figure 1 Espace des goûts musicaux



Le premier axe oppose les genres musicaux modernes et jeunes (rap/RnB, musique électronique, heavy metal, rock), à gauche, aux genres musicaux anciens, qu'ils soient légitimes (musique classique et opéra) ou non légitimes (variété, musique traditionnelle suisse et musique traditionnelle internationale), associés à un dégoût (une absence de citation) pour le rock, à droite. Les classes d'âge se distribuent le long de ce continuum avec les 15–29 ans, à gauche, qui s'opposent aux 60 ans et plus, à droite, les deux autres cohortes se situant en position intermédiaire – les 30–44 ans du côté nouveau et les 45–59 ans du côté ancien. Le facteur principal de structuration des goûts musicaux correspond au continuum *nouveau vs ancien* qui exprime les tensions entre musiques jeunes et musiques anciennes, notamment au moment de l'adolescence (Donnat 2009).

Le deuxième axe oppose les genres non légitimes (variété, musique traditionnelle suisse, musique traditionnelle internationale) associés à un dégoût pour la musique classique, en haut, aux genres musicaux légitimes (opéra, musique classique et jazz), en bas. Cet axe correspond au continuum *légitime vs non légitime*. Les genres musicaux s'ordonnent sur cet axe selon leur degré de légitimité culturelle, ce qui nuance quelque peu notre classification des genres qui distingue les genres légitimes et non légitimes. Sur cet axe, on voit s'opposer les fractions les moins dotées de capital culturel, qui sont également démunies des autres espèces de capital (les professions de l'agriculture, puis les ouvriers qualifiés et les travailleurs non qualifiés), situées en haut, aux fractions des classes supérieures les mieux dotées en capital culturel (les professions libérales, cadres socioculturels, puis les dirigeants, cadres techniques et d'entreprises), situées en bas. Les employés qualifiés et les fractions des classes moyennes se situent en position intermédiaire, c'est-à-dire au centre du continuum légitime *vs* non légitime, excepté les intermédiaires socioculturels qui se rangent presque au niveau des dirigeants, cadres techniques et d'entreprises.

4.3 La transgression des frontières culturelles

Pour tester l'hypothèse d'un éclectisme de composition, quatre goûts sont distingués. Le goût snob correspond à une préférence exclusive pour les genres légitimes, le goût non légitime à une préférence exclusive pour les genres non légitimes, le goût éclectique à l'appréciation d'un genre légitime et d'un ou deux genres non légitimes, et le goût éclectique légitime à la préférence pour deux genres légitimes et un genre non légitime. Le tableau 3 montre que le pourcentage de snobs est très faible, et qu'un peu plus de la moitié des interviewés affiche un goût exclusivement non légitime, un tiers environ un goût éclectique et un dixième un goût éclectique légitime.

Nettement minoritaire au sein de toutes les classes d'âge, le goût snob concerne principalement les 60 ans et plus et est quasiment inexistant chez les jeunes. Le goût non légitime diminue linéairement avec l'âge: il passe de 79.5% des 15–29 ans à 36.9% des 60 ans et plus. Le goût éclectique est plus fréquent chez les personnes de 45 ans et plus, et moins fréquent chez les jeunes. Enfin, le goût éclectique légitime

augmente graduellement avec l'âge mais reste minoritaire au sein de toutes les classes d'âge. Seuls les 60 ans et plus se caractérisent majoritairement par une hybridation des répertoires légitime et non légitime, alors que les moins de 45 ans affichent des goûts majoritairement non légitimes.²²

Tableau 3 Goûts selon l'âge et la CSP (%)

	Snob	Non légitime	Eclectique	Eclectique légitime
Ensemble	3.7	55.8	31.1	9.4
N	156	2 340	1 303	396
15–29 ans	0.1	79.5	18.9	1.5
30–44 ans	2.0	62.3	29.2	6.5
45–59 ans	3.3	47.2	38.9	10.6
60+ ans	9.0	36.9	35.8	18.3
Classes supérieures	8.9	30.2	40.6	20.3
Dirigeants, cadres techniques/entreprises	9.0	38.7	37.4	14.9
Prof. libérales, cadres socioculturels	8.8	23.4	43.1	24.8
Classes moyennes	3.6	46.9	37.0	12.4
Autres indépendants	5.2	48.0	31.2	15.6
Intermédiaires techniques/entreprises	2.8	49.6	38.1	9.5
Intermédiaires socioculturels	4.0	42.0	39.2	14.8
Classes populaires	2.6	66.4	25.7	5.3
Employés qualifiés	4.0	57.5	31.7	6.8
Ouvriers qualifiés	1.2	75.8	18.6	4.4
Travailleurs non qualifiés	1.3	74.6	20.4	3.6
Professions de l'agriculture	0.9	80.4	15.9	2.8

Source: Enquête sur les pratiques culturelles.

Les goûts musicaux varient significativement selon la CSP. Minoritaire au sein de toutes les CSP, le goût snob se rencontre davantage chez les deux fractions des classes supérieures et est quasiment inexistant chez les ouvriers qualifiés, les travailleurs non qualifiés et les professions de l'agriculture. Toutes les fractions des classes populaires affichent majoritairement un goût non légitime, avec toutefois de fortes variations (de 80.4% des professions de l'agriculture à 57.5% des employés qualifiés). Le goût non légitime concerne presque la moitié des autres indépendants (48.0%) et des intermédiaires techniques et d'entreprises (49.6%), alors que les intermédiaires socioculturels (42.0%) ne se distinguent pas significativement des dirigeants, cadres techniques et d'entreprises (38.7%), et que moins d'un quart des professions

²² La prise en compte du capital scolaire permet d'affiner la relation entre l'âge et les goûts. Ainsi, parmi les universitaires, toutes les classes d'âges présentent majoritairement des goûts associant les répertoires légitime et non légitime.

libérales, cadres socioculturels (23.4%) présentent ce goût. Le goût éclectique croît principalement avec le volume de capital possédé, notamment de capital culturel. Enfin, un quart de la fraction la plus dotée culturellement (les professions libérales, cadres socioculturels) affiche un goût éclectique légitime, contre un faible pourcentage des fractions des classes populaires, les dirigeants, cadres techniques et d'entreprises (14.9%) se situant au niveau des autres indépendants (15.6%) et des intermédiaires socioculturels (14.8%).

4.4 Les déterminants des quatre goûts

La prise en compte d'une série de facteurs sociodémographiques nous permettra d'affiner les déterminants des quatre goûts. Une régression logistique multinomiale a été réalisée pour évaluer l'impact simultané des facteurs explicatifs sur la probabilité d'avoir tel goût plutôt qu'un autre. Les quatre goûts constituent la variable dépendante. Les variables explicatives introduites dans le modèle sont l'âge en continu (centré), le sexe, les CSP, le lieu de résidence, l'origine sociale et le fait d'avoir suivi un cours de musique. La situation de référence des variables explicatives est formée par les catégories modales : femme, employé, habitant en ville, origine populaire et n'ayant pas suivi de cours de musique. Dans le tableau 4, les trois premières colonnes montrent les effets des facteurs explicatifs sur la probabilité d'avoir, respectivement, un goût snob, non légitime et éclectique légitime plutôt qu'un goût éclectique, la quatrième colonne opposant le goût snob au goût éclectique légitime.

La probabilité d'afficher un goût snob plutôt qu'éclectique (cf. première colonne du tableau 4) augmente, toutes choses égales par ailleurs, avec l'âge, pour les deux fractions des classes supérieures, avec une origine moyenne ou supérieure et pour ceux qui ont suivi un cours de musique. Elle diminue pour les hommes et ceux qui résident à la campagne. La deuxième colonne montre que ceux qui présentent un goût non légitime se différencient nettement des éclectiques : toutes les variables explicatives, excepté le sexe, exercent des effets significatifs sur les chances d'avoir un goût non légitime plutôt qu'éclectique, qui augmentent pour les jeunes, les ouvriers, les travailleurs non qualifiés, les professions de l'agriculture et les ruraux, et diminuent pour les deux fractions des classes supérieures, notamment la mieux dotée culturellement, les classes moyennes salariées, une origine moyenne ou supérieure et ceux qui ont suivi un cours de musique. La troisième colonne indique que la probabilité d'avoir un goût éclectique légitime plutôt qu'éclectique augmente avec l'âge, pour les deux fractions des classes supérieures, notamment la mieux dotée culturellement, les autres indépendants, les intermédiaires socioculturels et ceux qui ont suivi un cours de musique. La quatrième colonne montre que les chances d'être snob plutôt qu'éclectique légitime augmentent avec l'âge et une origine sociale moyenne ou supérieure, et diminuent pour les intermédiaires socioculturels, les ruraux et les hommes. Les snobs et les éclectiques légitimes ne se différencient

Tableau 4 Modèles logit multinomiaux

	Snob vs éclectique	Non légitime vs éclectique	Eclectique légitime vs éclectique	Snob vs éclectique légitime
	B	B	B	B
Constante	-3.148***	0.834***	-2.091***	-1.057***
Age (centré)	0.059***	-0.040***	0.033***	0.026***
Sexe (réf. : femme)				
Homme	-0.450*	0.033	0.171	-0.621**
CSP (réf. : employés qualifiés)				
Dirigeants, cadres techniques/entreprises	1.091**	-0.663***	0.786**	0.305
Prof. libérales, cadres socioculturels	0.757*	-1.267***	1.174***	-0.417
Autres indépendants	0.641	-0.143	0.889***	-0.247
Intermédiaires techniques/entreprises.	-0.101	-0.451***	0.287	-0.388
Intermédiaires socioculturels	-0.077	-0.679***	0.758***	-0.835*
Ouvriers qualifiés	-1.372	1.233***	-0.941	-0.431
Travailleurs non qualifiés	-1.290	0.821***	-0.035	-1.255
Prof. de l'agriculture	-0.702	0.611***	-0.208	-0.494
Lieu résidence (réf. : ville)				
Campagne	-0.899**	0.314***	-0.254	-0.646*
Origine soc. (réf. : pop.)				
Moyenne ou supérieure	0.490*	-0.205*	0.032	0.458*
Cours musique (réf. : non)				
Oui	0.613**	-0.383***	0.283*	0.330

Notes : Nagelkerke $R^2 = 0.293$; $N = 3543$; B = coefficients de régression non standardisés;

* $p < 0.05$, ** $p < 0.01$, *** $p < 0.001$.

Source : Enquête sur les pratiques culturelles.

pas selon la CSP, excepté les intermédiaires socioculturels qui ont une plus faible probabilité d'avoir un goût snob.

Toutes les variables introduites dans le modèle exercent des effets significatifs plus ou moins forts, ce qui valide notre mesure des quatre goûts. Les effets nets de l'âge sur les quatre goûts confirment les résultats de nos précédentes analyses. L'âge n'annule pas les effets des CSP et du capital culturel : d'une part, les classes supérieures et la fraction des classes moyennes la mieux dotée culturellement ont une propension à l'hybridation des répertoires légitime et non légitime, quelle que soit sa forme (éclectisme ou éclectisme légitime), et, d'autre part, les classes supérieures sont davantage portées vers le snobisme. L'impact du lieu de résidence sur les goûts exprime les multiples effets induits par l'offre et l'environnement culturels sur les dispositions que Bourdieu (1979, 420) avait mis en évidence. L'effet de l'origine sociale se cumule aux autres effets pour renforcer, pour ceux d'origine favorisée, la probabilité d'afficher, d'une part, un goût snob plutôt qu'éclectique (légitime ou

non), d'autre part, un goût éclectique plutôt que non légitime. En revanche, l'origine sociale ne différencie pas l'éclectisme de l'éclectisme légitime. Une familiarité avec la musique, qui traduit une forme de compétence musicale, favorise la propension à afficher un goût snob ou éclectique légitime.

5 Conclusion

Les préférences musicales agissent non seulement comme des marqueurs de statut social mais aussi comme des marqueurs de frontières entre les groupes d'âge. Premièrement, on observe entre les classes et les fractions de classe des oppositions de goûts analogues sous le rapport du volume de capital et, surtout, de la structure du capital, ce qui valide notre première hypothèse. La possession d'un capital culturel (scolaire et hérité) favorise l'inclination pour les genres légitimes, notamment les plus anciennement consacrés comme l'opéra et la musique classique, alors que le manque de ressources et de capital culturel incline à l'appréciation des genres non légitimes, notamment les plus traditionnels. Les fractions en déclin, comme celles liées à l'agriculture ou au monde de la production, se caractérisent par leur distance à l'égard de la culture légitime et par des préférences pour les genres musicaux les moins légitimes. Deuxièmement, les classes les plus démunies en ressources affichent majoritairement un goût exclusivement non légitime alors que les classes supérieures présentent des goûts plus éclectiques, ce qui confirme notre seconde hypothèse. Troisièmement, l'âge différencie les genres musicaux préférés et les quatre goûts : les jeunes préfèrent les genres modernes et affichent majoritairement un goût non légitime, alors que les plus âgés sont davantage portés vers les genres traditionnels et légitimes, et ont une propension plus forte à l'éclectisme et au snobisme, ce qui valide notre troisième hypothèse. Le faible attrait des jeunes pour les genres légitimes peut s'expliquer par la dévalorisation de la culture littéraire et artistique dans un contexte de massification scolaire qui, en abaissant le degré de sélection scolaire, induit des attitudes « moins conformes au profil culturel des diplômés des générations précédentes » (Coulangeon 2011, 77), par la montée d'un capital scolaire plus technique qui induit une baisse de la croyance en la légitimité de la culture littéraire et artistique (Lahire 2004) et par un rapport à la culture façonné par l'audiovisuel et la technologie numérique (Donnat 2009).

Plusieurs résultats valident (partiellement) le modèle bourdieusien. Les préférences et les goûts musicaux varient selon le volume et la structure des capitaux possédés. Toutes choses égales par ailleurs, l'effet de l'origine sociale sur les goûts traduit la persistance de l'influence des héritages familiaux sur les attitudes culturelles que Bourdieu avait mis en évidence. En revanche, le modèle bourdieusien ne tient pas compte, d'une part, de la dimension ancien *vs* nouveau qui apparaît comme le principal facteur de structuration des préférences musicales et sous-estime les effets

mesurés par la variable âge dans la détermination des goûts et des préférences, et, d'autre part, de la tendance à l'éclectisme des goûts des classes supérieures qui met en question la stricte correspondance entre culture légitime et classes supérieures qu'établissait Bourdieu dans sa description de la société française des années 1960. Doit-on pour autant conclure à une invalidation du modèle élaboré par Bourdieu et notamment du principe d'homologie? Davantage qu'un affaiblissement des frontières culturelles et symboliques entre les groupes sociaux, l'éclectisme apparaît comme le signe d'une redéfinition des normes de la légitimité culturelle (Coulangeon 2011). L'éclectisme ne remet pas en question le processus de distinction sociale puisqu'il contribue, paradoxalement, à maintenir les inégalités face à la culture (Grignon et Passeron 1989; Lahire 2004; Coulangeon 2010). Les classes supérieures peuvent en effet s'appropriier les produits des deux cultures (légitime et non légitime) et tirer des profits de distinction en affichant un éclectisme « électif » (Bourdieu 1979, 379), « branché » (Donnat 1994, 343) ou « éclairé » (Coulangeon 2003, 18), alors que les classes les plus démunies de capital culturel ne s'approprient généralement pas les produits de la culture légitime avec lesquels ils n'entretiennent que peu de familiarité. Ainsi, comme l'écrit Coulangeon, « dans la mesure où la transgression de la frontière du savant et du populaire s'exerce principalement à sens unique, elle ne réduit pas la force des rapports de domination symbolique qui s'exercent dans l'espace des goûts musicaux » (Coulangeon 2010, 105). La lecture relationnelle et structurale que requiert le principe d'homologie invite à lire dans la tendance à l'éclectisme des classes supérieures et dans la persistance d'écarts en matière de préférences musicales entre les groupes sociaux une transformation de la nature des clivages culturels (Van Eijck 2001; Coulangeon 2010). Davantage qu'une invalidation du principe d'homologie, il faut y voir une modification des termes de l'homologie. Le goût légitime (ou snob) que Bourdieu associait aux catégories fortement dotées en capital culturel laisse place à un éclectisme des goûts qui apparaît comme « la forme contemporaine d'une légitimité culturelle fondée sur la diversité des ressources culturelles » (Coulangeon 2011, 159). L'univers des goûts décrit par Bourdieu ne comporte par conséquent qu'une validité limitée au contexte sociohistorique qu'il étudiait.²³

En reprenant une hiérarchisation des genres qui distingue un répertoire légitime et un répertoire non légitime, nous contribuons à renforcer une certaine forme de représentation de la culture. Pour autant, la distinction entre genres légitimes et non légitimes conserve sa pertinence car elle permet de décrire les mécanismes de domination culturelle et symbolique, et ainsi d'appréhender les métamorphoses de la distinction. Elle charrie aussi l'idée qu'en matière de culture tout ne se vaut pas et que la rentabilité sociale des pratiques ou des goûts et les profits de distinction que l'on peut en retirer ne sont pas équivalents (Lahire 2004). En définitive, refu-

²³ Bourdieu (1994) lui-même préconise d'adapter les principes de différenciation et de distinction qui permettent de construire l'espace social et l'espace symbolique en fonction du contexte sociohistorique.

ser cette distinction revient à dénier les mécanismes et les rapports de domination culturelle.

Le développement de la technologie numérique et l’allongement de la durée des études induisent des effets sur les attitudes culturelles, ce qui invite à davantage porter l’attention que ne l’a fait Bourdieu sur les différences entre cohortes et entre générations scolaires, ainsi qu’à chercher à dissocier les effets d’âge, de période et de cohorte dans les transformations et les redéfinitions des normes de la légitimité culturelle. Enfin, les recherches futures devraient chercher à examiner plus systématiquement les relations entre les trois indicateurs du capital culturel incorporé, à savoir les préférences, les connaissances et les pratiques culturelles, comme le préconisent Katz-Gerro et Yaish (2008), au lieu de les considérer comme des indicateurs interchangeables ou de les utiliser ensemble sans prêter attention, d’une part, à ce qui les différencie et, d’autre part, à leurs influences réciproques sur les mécanismes de distinction culturelle.

6 Références bibliographiques

- Bellavance, Guy. 2008. Where’s high? Who’s low? What’s new? Classification and stratification inside cultural “repertoires”. *Poetics* 36(2–3): 189–216.
- Bennett, Tony, Mike Savage, Elizabeth Bortolaia Silva, Alan Warde, Modesto Gayo-Cal et David Wright. 2009. *Culture, Class, Distinction*. Londres: Routledge.
- Bourdieu, Pierre. 1979. *La distinction*. Paris: Les Editions de Minuit.
- Bourdieu, Pierre. 1994. *Raisons pratiques*. Paris: Seuil.
- Chan, Tak Wing et John H. Goldthorpe. 2007. Social stratification and cultural consumption: music in England. *European Sociological Review* 23(1): 1–19.
- Coulangéon, Philippe. 2003. La stratification sociale des goûts musicaux. Le modèle de la légitimité culturelle en question. *Revue française de sociologie* 44(1): 3–33.
- Coulangéon, Philippe. 2010. Les métamorphoses de la légitimité. Classes sociales et goût musical en France, 1973–2008. *Actes de la recherche en sciences sociales* 181–182(1): 88–105.
- Coulangéon, Philippe. 2011. *Les métamorphoses de la distinction. Inégalités culturelles dans la France d’aujourd’hui*. Paris: Grasset.
- DiMaggio, Paul et Toqir Mukhtar. 2008. Arts participation as cultural capital in the United States, 1982–2002. Signs of decline? Pp. 273–305 in *Engaging Art: the next great transformation of America’s cultural life*, édité par Steven J. Tepper et Bill Ivey. New York: Routledge.
- Donnat, Olivier. 1994. *Les Français face à la culture. De l’exclusion à l’éclectisme*. Paris: La Découverte.
- Donnat, Olivier. 2009. *Les pratiques culturelles des Français à l’ère numérique. Enquête 2008*. Paris: La Découverte/Ministère de la Culture et de la Communication.
- Erickson, Bonnie H. 2008. The crisis in culture and inequality. Pp. 343–362 in *Engaging Art: the next great transformation of America’s cultural life*, édité par Steven J. Tepper et Bill Ivey. New York: Routledge.
- Grignon, Claude et Jean-Claude Passeron. 1989. *Le savant et le populaire. Misérabilisme et populisme en sociologie et en littérature*. Paris: Gallimard/Seuil.

- Joye, Dominique et Markus Schuler. 1995. *La structure sociale de la Suisse. Catégories socio-professionnelles*. Berne : Office fédéral de la statistique.
- Katz-Gerro, Tally et Meir Yaish. 2008. Cultural capital: between taste and participation. *Consumers, commodities & consumption* 9(2), <http://csrn.camden.rutgers.edu/newsletters/9-2/katz.htm> (10.07.2011).
- Lahire, Bernard. 2004. *La culture des individus. Dissonances culturelles et distinction de soi*. Paris : La Découverte.
- Lamont, Michèle. 1992. *Money, Morals, and Manners: the culture of the French and the American upper-middle class*. Chicago : University of Chicago Press.
- OFS (Office fédéral de la statistique). 2009. *Les pratiques culturelles en Suisse – Enquête 2008. Musique*. Neuchâtel : OFS.
- OFS (Office fédéral de la statistique). 2011. *Les pratiques culturelles en Suisse. Analyse approfondie – Enquête 2008*. Neuchâtel : OFS.
- Peterson, Richard A. 1997. The rise and fall of highbrow snobbery as a status marker. *Poetics* 25(2–3) : 75–92.
- Peterson, Richard A. 2005. Problems in comparative research: the example of omnivorousness. *Poetics* 33(5–6) : 257–282.
- Peterson, Richard A. et Albert Simkus. 1992. How musical taste groups mark occupational status groups. Pp. 152–186 in *Cultivating Differences: symbolic boundaries and the making of inequality*, édité par Michèle Lamont et Marcel Fournier. Chicago : University of Chicago Press.
- Peterson, Richard A. et Roger M. Kern. 1996. Changing highbrow taste: from snob to omnivore. *American Sociological Review* 61(5) : 900–907.
- Savage, Mike. 2006. The musical field. *Cultural Trends* 15(2–3) : 159–174.
- Van Eijck, Koen. 2001. Social differentiation in musical taste patterns. *Social Forces* 79(3) : 1163–1185.
- Van Eijck, Koen et Wim Knulst. 2005. No more need for snobbism: highbrow cultural participation in a taste democracy. *European Sociological Review* 21(5) : 513–528.
- Warde, Alan, David Wright et Modesto Gayo-Cal. 2008. The omnivorous orientation in the UK. *Poetics* 36(23) : 148–165.

Schweizerisches Rotes Kreuz (Hrsg.)

Transkulturelle Public Health

Ein Weg zur Chancengleichheit



252 Seiten, Sfr. 38.–/Euro 28.–
ISBN 978-3-03777-106-8

Gesundheitliche Chancengleichheit ist ein international verbürgtes Menschenrecht. Dennoch haben Menschen – in der Schweiz wie international – völlig unterschiedliche Chancen, gesund zu sein und zu bleiben. Eine Migrationsbiografie, verbunden mit sozialer Benachteiligung, kann die Gesundheitschancen beeinträchtigen. Umso wichtiger ist es, dass wir allen Menschen in ihrer individuellen Situation vorurteilsfrei begegnen. Dazu braucht es transkulturelle Kompetenz – eine zentrale Ressource für Fachpersonen im Sozial- und Gesundheitswesen.

Das Schweizerische Rote Kreuz ist seit Jahren im Bereich Trans-kulturalität und gesundheitlicher Chancengleichheit engagiert. Dieser Sammelband weitet die Bedeutung der transkulturellen Kompetenz aus auf Public Health, die bevölkerungsbezogene Perspektive von Gesundheit und Krankheit. Die Autorinnen und Autoren veranschaulichen diesen Zugang mit theoretischen Überlegungen und praktischen Beispielen.

Das Schweizerische Rote Kreuz (SRK) engagiert sich seit vielen Jahren in der Grundlagen- und Projektarbeit zu Gesundheit und Integration. Mit regelmässig erscheinenden Publikationen will das SRK in diesen gesellschaftlich relevanten Bereichen einen Beitrag zur aktuellen Diskussion leisten und Fachpersonen verschiedener Disziplinen aus Theorie und Praxis ansprechen. Der vorliegende Sammelband «Transkulturelle Public Health – ein Weg zur Chancengleichheit» ist die siebte Publikation der Reihe.